

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
DE FOURNITURE ET INSTALLATION DE SERRURES ELECTRONIQUES AVEC SOLUTION LOGICIEL

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Composition du DCE

PARTIE 1 Règlement particulier de la consultation

PARTIE 2 Cahier des clauses techniques particulières

PARTIE 1 Règlement particulier de la consultation

I. Identification de l'acheteur public/ Pouvoir adjudicateur

L'acheteur public/Pouvoir adjudicateur

Le Lycée Polyvalent Louise Michel est représenté par

Monsieur Frédérick ARZELIER-HUART, Proviseur

Coordonnées :

Lycée Polyvalent Louise Michel
11 Boulevard du midi
92000 NANTERRE
Tél : 01.47.24.00.86

Renseignements administratifs

Madame Stéphanie SERENUS, Adjointe Gestionnaire

II. Objet du marché

OBJET

La présente consultation est effectuée dans le cadre d'une procédure adaptée conformément aux dispositions du Décret n°2018-1075 du 3 Décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture et l'installation de serrures électroniques avec solution logicielle.

DECOMPOSITION DU MARCHE

Le présent marché se décompose en un lot unique.

Ce marché est passé selon une procédure adaptée et publié conformément au décret n°2018-1075 du 3 Décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. Les prestations doivent être conformes au règlement en vigueur, ainsi qu'aux spécifications techniques ou aux normes françaises et européennes homologuées définies au CCTP.

DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020, reconductible un an.

III. Présentation des candidatures et des offres

Documents relatifs à la candidature

1. Le document unique de marché européen (DUME), ou DC1, DC2 et les attestations d'assurances
2. l'attestation de visite préalable
3. Un relevé d'identité bancaire
4. le présent document signé
5. une proposition technique et financière

IV. Réception des plis

La réponse des candidats devra être déposée sur le site de l'AJI avant le :

Mardi 19 Novembre 2019 à 17h

V. Critères de jugement des offres

Il sera retenu pour ce marché l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères ci-dessus:

1. le cout unitaire de la serrure: 35%
2. le cout du logiciel de gestion: 35%
3. la qualité du dossier : 15%
4. la possibilité d'étendre le système : 15%

VI. Durée de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 80 jours à compte de la date de notification du résultat de la notification.

Les candidats seront informés du résultat de la consultation au plus tard à l'expiration de ce délai.

VII. Mode de règlement du marché

Facturation

Le règlement s'effectue par mandat administratif à réception de la facture, après réalisation et levée des réserves éventuelles.

PARTIE 2 Cahier des clauses techniques particulières

I. Nature de des prestations

Détail du matériel demandé

- ✓ Fourniture et installation de serrures autonomes magnétiques fonctionnant avec un badge et sans installation électrique:
 - 40 serrures à installer
- ✓ Logiciel de contrôle d'accès
- ✓ Formation à l'utilisation du logiciel et des serrures
- ✓ L'installation des serrures doit pouvoir être réalisée par l'agent de maintenance du lycée après une courte formation

Visite préalable

Tout candidat qui souhaite présenter une offre devra obligatoirement, au préalable visiter l'établissement.

Cette visite s'effectuera sur rendez-vous uniquement, pris au moins 48 heures avant avec le lycée.

Une attestation de visite sera remise.

II. Cahier des charges

Le matériel doit être compatible avec les portes en place dans l'établissement.

Les portes équipées de serrures électroniques devront pouvoir s'ouvrir en permanence de l'intérieur pour une question de sécurité.

Le matériel doit être résistant aux contraintes extérieures.

Le système devra être utilisable avec les cartes TURBOSELF et/ou un Porte clef à puce sans contact.

Le logiciel doit permettre de contrôler à distance les accès, les autorisations d'ouverture et les horaires.

Les soumissionnaires pourront proposer toute variante leur apparaissant pertinente dès lors que les objectifs cités ci-dessus sont respectés.

Le règlement de consultation est un document contractuel lié au marché. En cas de désaccord lors de sa mise en œuvre il prime sur l'offre du candidat ou un autre document contractuel.

Le.....
Le représentant du prestataire
Monsieur ou Madame.....
Cachet de l'entreprise

Le...11/10/19.....
Monsieur Frédéric ARZELIER-HUART

Le Proviseur

